

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **du 3 juillet 2020 à 20 heures**

Présents : Mme Nathalie FOUNAUD-VEYSSET, M. Auguste FLORIO, Mme Christine GONZATO-ROQUES, M. Claude TEILLET, Mme Marie-Hélène CANCELÉ, M. Laurent DAROT, Mme Anne BARBEROUSSE, M. Henri CORBEL, Mme Béatrice BAUDON, M. Patrick FERRÉ, Mme Anne-Laure DOUBLEIN, Mme Françoise JUCLA, M. Ludovic VIENOT, Mme Emmanuelle VUILLEUMIER, M. Ali BAFFOU, M. Philippe FURLAN, Mme Lisanne DE JONGE, M. Eric SARRAZI et Mme Laurence MARQUIS.

Absente, Excusée : néant

Ordre du jour :

- Installation du nouveau conseil municipal
- Election du Maire
- Détermination du nombre d'adjoints
- Election des adjoints
- Questions diverses

Début de séance à 20h09

Madame le Maire installe les conseillers municipaux et désigne Madame Anne-Laure DOUBLEIN secrétaire de séance. Elle annonce l'ordre du jour et donne la Présidence à Monsieur Claude TEILLET, doyen des conseillers municipaux, pour l'élection du Maire. Mesdames Anne BARBEROUSSE et Lisanne DE JONGE acceptent la fonction d'assesseur.

Monsieur Claude TEILLET demande qui est candidat aux fonctions de Maire. Deux candidates se présentent : Madame Nathalie FOUNAUD-VEYSSET et Madame Laurence MARQUIS.

Il est procédé au vote. Les assesseurs et le conseiller municipal le plus âgé dépouillent :

- Nombre de votant : 19
- Nuls, blancs, abstention : néant
- Exprimés : 19
- Nathalie FOUNAUD-VEYSSET :15 voix et Laurence MARQUIS : 4 voix

➔ Madame Nathalie FOUNAUD-VEYSSET est déclarée Maire de Monflanquin.

Madame Nathalie FOUNAUD-VEYSSET remercie l'assemblée et fait un discours.

Madame le Maire propose que la commune de Monflanquin ait 5 adjoints comme la règlementation l'y autorise :

- Nombre de votant : 19
- Nuls, blancs, abstention : néant
- Exprimés : 19
- Voix pour : 19

➔ La proposition de 5 adjoints pour la commune de Monflanquin est adoptée

Madame le Maire démarre l'élection des adjoints au Maire en demandant qui sont les candidats. Elle rappelle que c'est un scrutin de liste à la majorité sans panachage, ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Deux listes se proposent :

- Liste 1 : Monsieur Auguste FLORIO, Madame Christine GONZATO-ROQUES, Monsieur Claude TEILLET, Madame Marie-Hélène CANCE´ et Monsieur Laurent DAROT
- Liste 2 : Madame Laurence MARQUIS, Monsieur Eric SARRAZI, Madame Lisanne DE JONGE et Monsieur Philippe FURLAN

- Nombre de votant : 19
- Nuls, blancs, abstention : néant
- Exprimés : 19
- Liste 1 Auguste FLORIO :15 voix et liste 2 Laurence MARQUIS : 4 voix

➔ **La liste 1 remporte des élections. Les adjoints sont : Monsieur Auguste FLORIO, premier adjoint ; Madame Christine GONZATO-ROQUES deuxième adjoint ; Monsieur Claude TEILLET, troisième adjoint ; Madame Marie-Hélène CANCE´, quatrième adjoint ; et Monsieur Laurent DAROT, cinquième adjoint.**

Questions diverses

- Prochains conseils municipaux les 10 et 17 juillet. Les convocations sont remises aux conseillers en main propre.
- Les élus doivent tous être affiliés à la CPAM. Proposition de le faire à la mairie. Se rapprocher de Carole MOURLANE dans tous les cas.
- Proposition de créer une adresse mail pour les élus.
- Départ à la retraite d'Annie RIGAUDIE à l'école maternelle, remplacée par Marie-Ange ESPOSITO et Philippe DUPRET, à l'école élémentaire, par Mathieu COUDERC.
- 1^{er} marché des producteurs a eu lieu le jeudi 4 juillet dans le respect des consignes sanitaires
- Ouverture de la piscine le samedi 4 juillet.
- L'assemblée générale des Plus Beaux Villages de France les 2, 3 et 4 octobre 2020.

➔ Monsieur Philippe FURLAN félicite Madame le Maire pour sa réélection. Il est satisfait de se trouver autour de cette table. Il espère des échanges cordiaux dans le respect de la démocratie municipale. Il déplore le manque d'agriculteur en activité au sein de l'équipe municipale.

➔ Monsieur Henri CORBEL remercie Madame le Maire pour la gestion exemplaire du mandat précédent. Il précise qu'elle peut compter sur le soutien et la disponibilité des nouveaux élus. Ils seront à l'écoute et au service des monflanquinois. Ils participeront au développement du territoire dans un esprit constructif, ouvert et convivial.

Fin de séance à 20h35